



## ACFAA 2025/26 Classes de Langues

### Conditions générales d'inscription

#### Informations pour les étudiants et conditions d'inscription

L'ACFAA ne délivre pas de certificat de compétence ou de participation. Nos cours ne sont pas accrédités.

En participant à l'un des cours de langue d'ACFAA, vous acceptez les présentes conditions générales.

L'équipe enseignante d'ACFAA est entièrement composée de bénévoles qui donnent de leur temps pour planifier, préparer et dispenser les cours. Ils ont le droit de s'attendre à être toujours traités avec respect. Les informations données par les tuteurs, tant oralement que par écrit, sont présentées en toute bonne foi comme leur opinion.

#### INSCRIPTION

- Sauf avis contraire, tous les cours ont lieu au Centre de Loisirs, Route de Bretou, Eymet, tous les mardis. L'année scolaire commence début septembre et se poursuit jusqu'aux vacances de Pâques de l'année civile suivante.
- Le coût par personne pour chaque cours est de 20 euros. Les frais doivent être payés avant le 31 août 2025 pour les étudiants préinscrits, et avant le début du premier trimestre (16/09/2025) pour les personnes s'inscrivant lors de la soirée portes ouvertes.
- L'inscription pour tous, à l'exception des étudiants en cours d'études, commence lors de la soirée d'inscription de l'ACFAA le 4 septembre 2025. L'inscription doit se faire en personne. Aucune demande d'inscription à un cours ne sera prise en compte avant la soirée d'inscription,
- Pendant les 10 jours suivant la soirée d'inscription, les membres qui n'ont pas pu se présenter en personne peuvent s'inscrire dans la limite des places disponibles (en envoyant un courriel au coordinateur linguistique à l'adresse suivante : [acfaalanguages@gmail.com](mailto:acfaalanguages@gmail.com)).
- Un étudiant peut s'inscrire à plus d'un cours à condition qu'il y ait une place disponible dans le cours de son deuxième choix après la fin des inscriptions en personne et que les places aient été attribuées par la suite aux demandes envoyées

par courriel, comme indiqué ci-dessus. Le nombre maximum de cours qu'un étudiant peut suivre est de deux. Chaque cours sera facturé comme indiqué ci-dessus.

## PARTICIPATION

- Toute personne s'inscrivant à un cours de langue doit être en mesure d'assister à une année scolaire complète (de septembre à Pâques) sans interruption (sauf circonstances imprévues et exceptionnelles, par exemple en cas de maladie).

- Avec l'accord du tuteur, les étudiants qui ont assisté régulièrement à un cours tout au long de l'année et qui ont atteint un minimum de 80 % d'assiduité pourront bénéficier d'une préinscription l'année suivante.

- Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à un cours, veuillez en informer votre tuteur à l'avance, soit en personne, soit par SMS ou par courriel.

- Tout étudiant qui ne se présente pas à trois cours consécutifs sans en informer son tuteur à l'avance risque de perdre sa place, qui sera proposée à la personne en tête de la liste d'attente.

## TRAVAUX DE COURS

- Il peut être demandé aux étudiants d'acheter un livre de cours et/ou de recevoir de leur tuteur des travaux de cours, y compris des devoirs, qu'ils devront imprimer et apporter aux cours.

- Dans le cas où des supports de cours supplémentaires sont fournis par les tuteurs, ils sont destinés à votre usage personnel et ne doivent en aucun cas être partagés avec des tiers.

Si vous avez des questions ou des interrogations, veuillez contacter directement votre tuteur ou l'équipe linguistique à l'adresse [acfaalanguages@gmail.com](mailto:acfaalanguages@gmail.com).